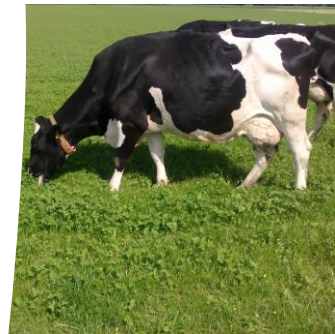


Débats et controverses concernant la place des légumineuses au sein des politiques alimentation- nutrition-santé

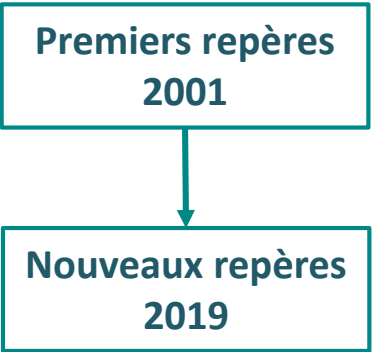


Hugo FERNANDEZ-INIGO
INRA



Constat : Les repères de consommation alimentaire intègrent les « légumineuses »

REPÈRES DU PNNS 1		REPÈRES DU PNNS 4 (HCSP, 2017)	
Groupe d'aliments	Modalités de consommation	Groupe d'aliments	Modalités de consommation
Boissons	De l'eau à volonté Limiter les boissons sucrées	Boisson	La seule boisson recommandée est l'eau (à volonté)
	Ne pas dépasser 2 verres d'alcool par jour pour les femmes et 3 pour les hommes		
Fruits et légumes	Au moins 5 par jour	Charcuterie	Limiter la consommation
		Fruits et légumes	Au moins 5 par jour
Lait et produits laitiers	18-54 ans : 3 par jour	Fruits à coque sans sel ajouté	Une petite poignée par jour
	55 ans et + : 3 à 4 par jour		
Matières grasses ajoutées	Limiter la consommation	Produits laitiers	2 produits laitiers par jour
	Privilégier les matières grasses végétales		
Féculeux : Pain, céréales, pommes de terre, légumes secs	À chaque repas et selon l'appétit	Produits gras ajoutés	Éviter les consommations excessives Privilégier les huiles de colza, de noix et d'olive
Produits sucrés	Limiter la consommation	Légumineuses	Au moins 2 fois par semaine
Sel	Limiter la consommation	Produits sucrés	Limiter la consommation
Viandes, volailles, produits de la pêche, œufs	1 à 2 fois par jour	Sel	Réduire la consommation
	Poisson : au moins deux fois par semaine	Viandes et volailles	Limiter la consommation de viande « rouge » et favoriser la volaille
		Poissons et fruits de mer	2 fois par semaine



Le repère (de consommation alimentaire)

Élément central dans les politiques alimentaires, il oriente les choix en proposant une grille de lecture par catégories d'aliments et modalités de consommation.

=



Adapté de PNNS 3, 2011 ; HCSP, 2017.



Problématique et méthode

Objectif : analyser la redéfinition de la place des légumineuses dans les politiques de nutrition-santé

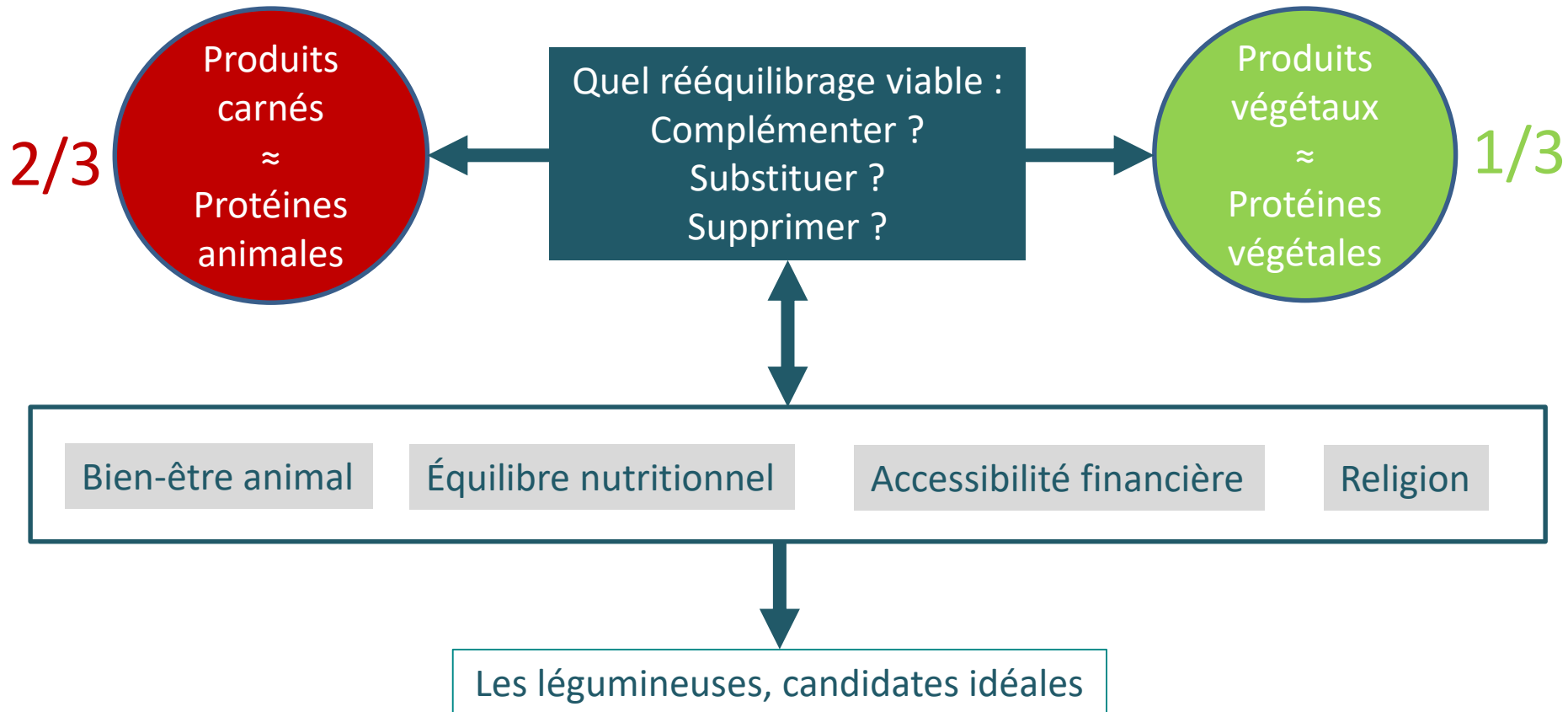
Cadre : Une « sociologie politique de la nutrition » ou « sociologie de l'expertise »

Méthodologie :

34 entretiens semi-directifs + 4 observations + analyse d'un corpus documentaire : recommandations nutritionnelles officielles, avis et rapports des instances d'évaluation et de gestion des risques, etc.



1. Des controverses et débats dominées par le rééquilibrage protéines **animales** et **végétales**



2. La nécessité de « végétaliser » l'alimentation implique de nouvelles connaissances, pas nécessairement en lien avec le sujet « protéines »

Le GEM-RCN tiraillé par la question du plat végétarien

PNNS : une « évidence » mais pas forcément en lien avec les protéines

« On n'avait pas de la part, ni de l'Anses, ni du PNNS, de chiffres précis sur ... finalement la bonne couverture en acides aminés essentiels, ce qu'on devait ... raisonnablement apporter sur un repas, sur un déjeuner par exemple. » - une membre du GEM-RCN.

« Les "Légumineuses" ont été extraites du groupe "Féculent" dans un groupe à part du fait de leur richesse en protéines et en fibres par rapport aux autres aliments de ce groupe. » (Anses, 2016)

En 2015, le GEM-RCN a été amené à définir le « plat protidique végétarien » en y incluant la complémentarité céréales / légumineuses, mais ne le valorise pas.

« Les débats ont tourné beaucoup autour des fibres, très peu autour des protéines finalement. »
- un experte auprès de l'Anses.



3. Végétaliser l'alimentation : des objectifs politiques plus seulement motivés par la seule nutrition

L'Anses s'est autosaisie pour créer des repères pour les populations flexitariennes, végétariennes et végétaliennes.

En septembre 2018, le GEM-RCN se réunit pour travailler spécifiquement sur l'équilibre nutritionnel des « plats protidiques végétariens ».

En deuxième lecture du projet de loi Alimentation, l'Assemblée nationale (septembre 2018) a voté l'expérimentation d'un plat végétarien / semaine en restauration scolaire pendant deux ans.

Les politiques publiques alimentaires **accompagnent** la végétalisation, principalement poussées par des facteurs qui ne sont pas d'ordre nutritionnel (sanitaire et religieux, notamment).

Les politiques publiques alimentaires **incitent** à la végétalisation, ici poussées par le lobbying environnemental (Greenpeace).



Conclusion :

Les légumineuses dans les politiques publiques ne se résument pas seulement aux enjeux de rééquilibrage protéines animales et protéines végétales

Le cas des légumineuses est révélateur et accompagne une « déssectorisation » des politiques nutrition-santé, qui passe par une redéfinition du processus d'expertise nutritionnelle



Merci pour
votre attention !

